

CS30p-1 - Certificat de spécialisation - Psychopathologie du travail

Responsable(s)

Sous la responsabilité de **Christophe Dejours**, professeur du Cnam, chaire de psychanalyse, santé, travail.

Publics et conditions d'accès

Praticiens possédant un titre national d'exercice professionnel en médecine, psychologie, droit (médecins généralistes, médecins du travail, médecins inspecteurs du travail, inspecteurs du travail, avocats, magistrats).

Pour les travailleurs sociaux, délégués de CHSCT, étudiants dans les différentes spécialités indiquées ci-dessus l'admission est envisageable (sur dossier).

Inscription soumise à agrément

Envoyer, **à partir de mai**, un CV et une lettre de motivations à **Virginie Hervé**. Les décisions d'agrément seront données fin juin pour une inscription administrative à partir **du fin août 2015**.

Objectifs

- Permettre aux praticiens d'orienter leurs investigations cliniques dans le domaine spécifique de l'étiologie des pathologies mentales associées au travail.
- Prendre en charge des malades.
- Rédiger des certificats

L'expérience montre que le praticien isolé, que ce soit dans le bureau de consultation du service de santé au travail, ou dans le cabinet du psychiatre, n'est pas en mesure de faire face aux problèmes multidimensionnels de la prise en charge du malade : intervention auprès de l'entreprise et de la direction des ressources humaines, auprès du médecin du travail, auprès du médecin agréé de la sécurité sociale, auprès du juriste ou du conseil, auprès de l'inspection du travail. C'est pour cette raison que le fonctionnement en réseau sera dûment présenté et analysé.

Programme

•Éléments de théorie

- Éléments de psychodynamique et psychopathologie du travail.
- Les rapports entre organisation du travail et santé mentale.
- Les données cliniques et psychopathologiques récentes.
- Le diagnostic en pratique.
- L'analyse étiologique.

•Pratique clinique et prise en charge pluridisciplinaire

- Prise en charge des patients.
- Les cadres juridiques et la constitution du dossier médico-psychologique.
- Expertises et certificats médicaux.
- Problèmes épistémologiques.

Code stage
CS30p-1

Contact

Pédagogique :

Virginie HERVE

Tèl : 01 44 10 78 22

Renseignements/inscription :

Cindy PEREIRA

Tèl : 01 58 80 86 02

Durée

84 heures

Tarif

Prise en charge entreprise/
organisme :
2 940

À titre individuel :
1 470

Voir aussi les formations en

- Psychologie du travail

Voir aussi les formations aux métiers de

- Psychologue du travail
- Conseiller d'orientation-psychologue

- Problèmes épistémologiques.

Stage pratique

Le stage devra comporter un temps spécifiquement consacré à la connaissance d'un centre de consultation souffrance-travail dans l'un des sites répartis sur le territoire national (200h)

Conditions de délivrance

Le stage fera l'objet d'un rapport écrit, dont les règles seront données au début de l'enseignement, servant d'épreuve de validation.

Centre(s) d'enseignement

•Paris

41 rue Gay Lussac
75005 PARIS

[Plan d'accès](#)

Session(s)

Du 16 octobre 2015 au 21 mai 2016

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

16, 17 octobre

04, 05 décembre 2015

22, 23 janvier

11, 12 mars

08, 09 avril

20 et 21 mai